

Janvier 2010

Avant d'aborder l'ordre du jour, plusieurs Fédérations Syndicales ont fait état de la décision du Comité d'Administration de VIALIS (ex. Régie de Colmar) de faire supporter aux agents actifs et inactifs le coût des taxes déjà décidées ou à venir (taxe locale d'électricité, taxe carbone, CTA, CSPE, CTSS...).

L'ensemble des Fédérations Syndicales a condamné cette attitude et a demandé le respect des textes et pratiques existants. Un courrier commun est parti pour demander aux groupements d'Employeurs de faire respecter les textes.

FO Energie et Mines tient à exprimer à nouveau son attachement total au maintien des textes et pratiques en ce qui concerne les avantages en nature, élément fondamental de notre statut.

Prévention des risques psychosociaux

Sur ce sujet, la CPB avait pour objet de finaliser les échanges en vue d'aboutir à un projet d'accord.

Lors de ces échanges, FO Energie et Mines est intervenue pour "muscler" le contenu du texte, notamment sur les aspects de formation des acteurs et d'un réel suivi dans le cadre d'un observatoire de Branche et la CPB elle-même.

Les Employeurs ont entendu les différentes interventions et ont indiqué qu'ils remettraient un projet définitif à la fin de la semaine prochaine que nous vous adresserons dès réception.

FO Energie et Mines estime d'ores et déjà qu'il est important que les Employeurs aient accepté de s'engager dans la voie d'un accord et non d'une simple recommandation comme cela était initialement leur volonté. De même, nous estimons important que toutes les entreprises de la Branche soient couvertes y compris les plus petites d'entre-elles. La prévention des risques psychosociaux concerne, en effet, tout le monde.

Actualisation des primes et indemnités

Il s'agit là d'une figure imposée chaque année. Sauf que, pour cette fois, les Employeurs prétendaient imposer une baisse de la prime de panier (1 centime !) et une baisse du forfait restauration (- 0,46%), seuls les frais d'hôtel augmentant de 1,60 %.

FO Energie et Mines a manifesté vivement son désaccord avec la baisse de la prime du panier et du forfait restauration et a exigé leur gel. Les autres syndicats ont demandé la même chose.

Après deux suspensions de séance, les Employeurs ont fini par consentir à ce gel, se rendant sans doute compte du caractère provocateur de leur démarche. Dès lors, les cinq Fédérations ont signé le texte.

Prochaine CPB le 4 février 2010